

Engagements individuels d'Imerys dans act4nature international

La biodiversité est une partie intégrante de la **stratégie d'Imerys**⁽¹⁾. Dans le cadre de notre **charte environnementale**, nous nous engageons à intégrer la préservation de la biodiversité dans toutes nos opérations et à prendre des actions concrètes (au-delà des réglementations locales) pour la préservation de la diversité biologique et sa restauration. Nos engagements définis en réponse à l'analyse des impacts environnementaux de nos activités sont renouvelés et renforcés pour la période 2020-2024 :

1 - intégrée à notre **code de conduite**

Thème	Engagements individuels	Objectifs du groupe	Engagements communs
Expertise scientifique & Stratégie environnementale.	Stratégie du Groupe <ul style="list-style-type: none"> Revue trimestrielle de nos engagements par le 'COPIL RSE' constitué de membres du Comité Exécutif. Définir et mettre en œuvre les exigences internes en faveur de la biodiversité à chaque étape de la vie d'une carrière. 	2024 : 100 % des sites.	1, 3, 4, 5, 7, 9
	Expertise scientifique <ul style="list-style-type: none"> Renouveler notre partenariat scientifique avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). 	2020-2024	
	Outils d'amélioration continue <ul style="list-style-type: none"> Développer et déployer une matrice de maturité environnementale pour évaluer les progrès des sites et implémenter des plans d'actions. Déployer la « biodiversity toolbox » pour développer les meilleures pratiques en faveur de la biodiversité. 	2024 : Pour > 60 % de l'extraction minière totale.	
Actions contre les causes d'érosion de la biodiversité.	Modification d'habitat <ul style="list-style-type: none"> Cartographier les enjeux de biodiversité des sites avec une analyse géographique multi-thématique (MNHN). Déployer des indicateurs de qualité écologique et plans d'action associés. Prévenir et éviter les impacts négatifs partout où nous opérons en formant le personnel aux étapes séquentielles de la hiérarchie d'atténuation (ERC). Restaurer les habitats naturels pendant et à la fin de nos opérations. 	2024 : 100 % des sites cartographiés 2024 : 75% de la production de nos carrières en France. Un site pilote à l'étranger. 2021-2024 : Formations et 20 audits sur sites. Mise en œuvre des indicateurs de surface réhabilités.	2, 3, 5, 8, 9
	Changement climatique <ul style="list-style-type: none"> Objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur une trajectoire de 2°C, validés par le SBTi. 	- 36 % d'ici 2030 (année de réf. 2018).	
	Espèces exotiques envahissantes (EEE) <ul style="list-style-type: none"> Intégrer des mesures de prévention et de contrôle. Privilégier l'utilisation d'espèces indigènes dans les opérations de revégétalisation. 	2024 : > 60 % des sites avec un plan de gestion des EEE.	
	Pollution <ul style="list-style-type: none"> Réduire les intrants chimiques. Réduire les impacts environnementaux et maximiser l'utilisation efficace des ressources naturelles (Actions définies dans le Document d'Enregistrement Universel). 	2024 : « Zéro pesticide dans le Groupe » . voir DEU p.64 .	
R&D	Concevoir, mettre en œuvre, suivre et diffuser des projets R&D : <ul style="list-style-type: none"> SYMBIOSIS : Partenariat scientifique international ayant comme objet l'amélioration de la réhabilitation des mines dans des conditions difficiles. ECOVAL : Outil d'évaluation d'équivalence dynamique et écologique de la compensation. Stratégie territoriale pour une atténuation optimale. Programmes sur sites pilotes. 	2020-2023 2024 : 3 sites. 3 pilotes existants et 4 nouveaux.	3, 5, 9
Engagement avec nos parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des événements sur la biodiversité sur tous nos sites en interne et/ou avec les communautés locales (journées portes ouvertes). Promouvoir les initiatives des employés via le Challenge Développement durable (DD). Développer les partenariats locaux avec les structures scientifiques et les ONG. Diffuser les données sur la biodiversité (INPN, GBIF, etc.) issues des projets R&D. Communiquer les résultats des projets et contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques. 	300 événements d'ici 2024. 30 projets d'ici 2024. 2024 : pour > 30 % de l'extraction minière totale. Communication annuelle.	2, 7, 8, 9, 10

